



## Le Diplôme D'Instructeur Fédéral F.F.S.T. -Partie Spécifique-

mise à jour le 01/10/2020

### **OBJECTIF**

---

Le Diplôme d'Instructeur Fédéral permet d'enseigner bénévolement pour une durée illimitée et en pleine autonomie dans tout club affilié à la F.F.S.T / C.F.J.J.B.

### **PRECISATIONS**

---

Pour l'obtention du DIF, le candidat devra avoir validé les 2 parties Tronc Commun et Spécifique (voir modalités d'inscription sur le site internet de la FFST : [www.ffst-multisports.com](http://www.ffst-multisports.com) ou sur un lien vers les modalités que vous pouvez créer)

### **CONDITIONS**

---

- Être âgé d'au moins 18 ans le jour de l'examen
- Être licencié à la FFST / CFJJB
- Avoir suivi un stage d'arbitrage de la CFJJB (ou IBJJF) de moins d'un an (diplôme ou passeport sportif signé)
- Être ceinture violette
- Adresser le dossier d'inscription complet à la FFST au plus tard deux mois avant la date de l'examen; le dossier de candidature est valable pour une saison sportive complète (du 1<sup>er</sup> septembre au 31 Aout)

## **INSCRIPTION**

L'inscription se fait en deux phases : la création du dossier auprès de la FFST et l'inscription en ligne à la session spécifique organisée par la CFJJB

---

### ***Phase n.1 - Dossier d'inscription à la FFST***

Pour l'obtention du DIF, le candidat devra avoir validé les 2 parties Tronc Commun et Spécifique et envoyer également son inscription pour la partie du tronc commun

- I. Veuillez télécharger les fiches suivantes sur le site cfjbb.com
  - a) Fiche d'inscription pour la partie Tronc commun
  - b) Fiche d'inscription pour la partie Spécifique

**Le dossier d'inscription doit être envoyé impérativement à:**

***Fédération Française du Sport Travailleuse  
51, rue de la Gare  
78370 Plaisir  
Email: f-f-s-t@orange.fr***

- II. Une enveloppe timbrée (format A4) libellée au nom et adresse du candidat.
- III. Une photocopie d'une pièce d'identité en cours de validité (carte nationale d'identité, permis de conduire, passeport).
- IV. Un extrait de casier judiciaire (bulletin n°3) datant de moins de 3 mois à la date de dépôt du dossier de candidature.
- V. Un certificat médical d'aptitude à la pratique et à l'enseignement du sport datant de moins de 3 mois à la date de dépôt du dossier de candidature.
- VI. Une copie de l'Attestation de Formation aux Premiers Secours (PSC1) ou équivalent.
- VII. Une photocopie de la licence C.F.J.J.B / F.F.S.T de la saison en cours.
- VIII. Selon les disciplines : attestation de grades ou de niveaux.
- IX. Un règlement de 50 € par partie (tronc commun et spécifique) à l'ordre de la FFST correspondant aux frais d'inscription

***NB : tout dossier incomplet ne sera pas pris en compte.***

[Tapez un texte]

## ***Phase n. 2 - Inscription en ligne sur le site CFJJB***

Sur la page d'accueil du site [www.cfjbb.com](http://www.cfjbb.com) vous trouverez en bas à droite le lien sur le DIF qui vous dirigera sur une/plusieurs sessions du DIF spécifique.

Un règlement de 100€ par CB sur le site de la CFJJB correspondant à la participation aux frais d'organisation de l'examen du DIF spécifique vous sera demandé : un reçu vous sera remis lors de l'inscription.

## ***Autres informations***

---

- Ayants droit à la VAE : à partir de la ceinture marron, minimum 40 ans révolus, obligation de formation en ligne CFJJB et tutorat CFJJB
- Ayants droit à l'EQUIVALENCE : à partir de la ceinture marron
- Ayants droits au CQP : à partir de la violette, ayant déjà passé le DIF, présentiel, formation en ligne spécifique pour les CQP